

Procès-verbal de l'AGA de la Caisse Desjardins Vallée de la Matapédia

Tenue le 14 avril 2025 à 19h30.

La rencontre a eu lieu en mode hybride :

- **En virtuel**
- **En présentiel à la Salle Jean-Cossette d'Amqui**
- **En présentiel au site satellite du point de services de Matapédia**

Sont présents à l'assemblée :

83 personnes à la salle Jean-Cossette

13 personnes au site satellite à Matapédia

14 personnes en mode virtuel

Total : 110 personnes

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1 Mot de bienvenue

La rencontre débute à 19h30. M. Charles-Antoine Gonthier, président d'assemblée, souhaite la bienvenue et explique la formule et le déroulement de la soirée.

1.2 Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins

Un message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, M. Guy Cormier, est présenté à l'écran.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 Règles pour participer à l'AGA

Diverses règles de fonctionnement sont présentées (intervention des membres, votes et autres).

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Pour cette assemblée, 2 personnes doivent être nommées scrutatrices afin de recueillir le résultat des votes. Celles-ci agiront en toute discrétion et conserveront le résultat des votes secrets et confidentiels.

On recommande madame Nathalie Lavoie et madame Anny Fontaine comme scrutatrices.

Sur une proposition dûment faite et appuyée, la recommandation est acceptée à l'unanimité.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

Madame Lise Bergeron, secrétaire du conseil d'administration, fait la lecture de l'ordre du jour.

Sur une proposition dûment faite et appuyée, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 avril 2024

Comme le procès-verbal a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site internet de la Caisse et que les membres ont pu en prendre connaissance, il n'y a pas de lecture ni de résumé.

Sur une proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de l'AGA de 2024 est adopté à l'unanimité.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2024

3.1 Rapport du Conseil d'administration

Mme Patricia Dompierre présente le rapport du Conseil d'administration pour l'année 2024 conjointement avec Mme Chantale Thibault, directrice générale.

Pour débiter, madame Dompierre présente les membres du CA et les remercie de leur implication et engagement pour 2024. Elle souligne le décès d'Alex Turcotte-Lauzier, ancien administrateur de la Caisse, qui est survenu en juillet 2024.

Elle poursuit en mentionnant que l'année 2025 marque le 125^e anniversaire du Mouvement Desjardins qui a su demeurer fidèle à la mission des fondateurs, Alphonse et Dorimène, en accompagnant ses membres et clients dans leur autonomie financière.

C'est donc avec fierté que le Mouvement Desjardins souligne les 125 ans d'expertise, de présence et de performance au service des membres et clients. Depuis toutes ces années, Desjardins contribue à la prospérité des personnes et des collectivités. Il aide les gens à réaliser leurs ambitions en répondant à leurs divers besoins financiers que ce soit au niveau particulier ou entreprise.

C'est une grande fierté de constater la façon dont le Mouvement Desjardins s'inscrit dans la longévité avec pertinence et solidité, toujours en restant à l'écoute de ses membres et clients.

2024 fut une année marquée par des défis auxquels nous devons répondre collectivement. Dans un contexte de volatilité économique, de révolutions technologiques, d'événements météorologiques extrêmes, de tensions géopolitiques et de bouleversements sociaux, le Mouvement Desjardins s'est affirmé, une fois de plus, comme un pilier de stabilité pour ses membres et ses clients. La Caisse a joué un rôle de premier plan pour accompagner et répondre de manière proactive aux besoins des membres et clients.

Comme leader socioéconomique de taille, Desjardins a continué d'utiliser une multitude de leviers qui lui sont propres pour jouer pleinement son rôle de leader socioéconomique. Il y a entre autres, le Fonds d'aide au développement du milieu, le Fonds C pour les entreprises, aux programmes de finances solidaires, etc., il y a aussi le Fonds du Grand Mouvement, qui a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2027 et qui a été bonifié de 30 M\$, ce qui le porte à 280 M\$.

Madame Dompierre revient sur un engagement qui démontre comment les actions sont alignées sur les besoins réels des collectivités et des gens qui les composent – elle fait ici référence à la contribution de Desjardins à la résorption de la crise du logement. Desjardins a grandement progressé dans son objectif de rendre disponibles 1 750 logements abordables d'ici la fin 2025 dans 14 régions du Québec. En date du 31 décembre 2024, six projets totalisant 1 182 logements sont en exploitation et onze projets totalisant 780 logements sont en réalisation.

Elle poursuit en présentant un récipiendaire d'un Fonds C., l'entreprise Pronature, une entreprise qui existe depuis 1993, anciennement sous le nom d'Amqui Chasse et Pêche. Bien ancrée dans La Matapédia, cette entreprise est désormais sous la propriété de deux entrepreneurs passionnés et engagés, Félix Olivier Cartier et Judith Roussel. Un témoignage sous forme de capsule vidéo est présenté aux membres.

Elle souligne l'engagement de la Caisse à l'égard de la collectivité, sa mission l'oriente vers ce qui est au sommet de ses priorités : offrir les meilleures réponses aux besoins et aux attentes de ses membres et clients.

La Caisse a été active et créative pour soutenir ses membres et clients dans leur autonomie financière. Que ce soit par l'intermédiaire de ses produits financiers, de ses services-conseils, de ses outils, notamment en ligne, ou de ses contenus éducatifs, elle a été présente pour que ses membres et clients puissent maintenir leur capacité à gérer leur quotidien de manière durable et à réaliser leurs ambitions. Qu'il soit question de finances solidaires, d'éducation financière à la jeunesse, etc., la Caisse a une réelle incidence dans la collectivité.

Desjardins s'est engagé à fournir à ses membres et à ses clients des solutions numériques innovantes pour faciliter leur quotidien.

Cette année, les membres et clients ont fait la connaissance d'Alvie, une assistante virtuelle. Cette nouvelle alliée propose des astuces et accompagne les membres et clients dans leur autonomie financière. Alvie aide les membres à mieux comprendre leur situation et à faire des choix éclairés pour qu'ils aient davantage confiance en leur capacité à gérer leurs finances.

Autre nouveauté appréciée des membres : l'intégration du dossier de crédit Equifax à même la plateforme AccèsD. Avec cet ajout, Desjardins est devenue la première institution financière au Canada à offrir gratuitement l'accès aux deux agences d'évaluation du crédit, Equifax et TransUnion, et ce, sur la même plateforme. Depuis juin, les membres peuvent activer un service d'alertes directement dans l'application ou par courriel en cas de

changements à leur dossier de crédit TransUnion. Ces évolutions permettent d'accéder facilement et simplement à davantage d'informations utiles à leur autonomie financière.

L'engagement à l'égard de la Norme sur le développement durable et la finance responsable se traduit à notre Caisse par l'obligation pour le conseil d'administration d'adopter un plan triennal de développement durable et de finance responsable.

La Caisse n'agit pas seule. En 2024, 100 % des CA des caisses ont formellement attesté que des actions favorisant le développement durable et la finance responsable étaient menées.

Le plan de développement durable et de finance responsable inclut des cibles et des indicateurs de performance ESG qui s'articulent autour de deux axes d'intervention principaux : l'accompagnement des membres et clients et les pratiques de gestion.

Des changements dans les réseaux de distribution de plusieurs caisses ont été déployés en 2024. L'objectif derrière ceux-ci : s'adapter à la façon dont vous utilisez nos services et dont vous interagissez avec nous.

Le conseil d'administration de la Caisse continue de suivre l'évolution des habitudes transactionnelles et poursuit l'analyse du réseau de distribution physique, tout en gardant en tête sa réalité régionale et les besoins particuliers de son milieu.

En 2023, la Caisse avait annoncé la modernisation de son siège social situé à Amqui. Les travaux, complétés en 2024, lui permettent d'offrir un nouvel environnement moderne et accessible, répondant encore mieux aux besoins des membres et clients de la Caisse.

Le remplacement de la fenestration a constitué une opportunité d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de l'immeuble et de poursuivre notre démarche de développement durable.

L'aire de service aux membres a été modernisée afin d'améliorer le respect de la confidentialité, de rehausser son approche conseil et d'être ainsi encore plus alignée aux besoins des membres. Finalement, elle a ajouté une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite ainsi qu'un agrandissement de notre entrée.

Patricia remercie les membres pour leur collaboration pendant les travaux.

En conclusion, elle partage son privilège de pouvoir compter sur une équipe mobilisée qui a encore une fois démontré ses capacités d'adaptation au cours de la dernière année. Une équipe qui n'a cessé de placer votre intérêt au cœur de ses actions quotidiennes.

Dans le cadre de la semaine de la coopération, deux employées de la caisse ont eu l'honneur d'être choisies par leurs collègues et ont été nommées « Employées coop de l'année ». Elles se sont distinguées par la démonstration des valeurs coopératives. Elle invite Mme Édith Gendron et Mme Weendy Canuel à se lever.

Elle mentionne également que l'équipe peut aussi compter sur une directrice générale qui fait preuve de beaucoup d'humanité et qui est mobilisée avec toute une équipe.

Elle cède la parole à madame Chantale Thibault.

Madame Thibault remercie son équipe de gestionnaires, ses employés et les partenaires Desjardins. Elle souligne également le dévouement des administrateurs, qui ont vraiment à cœur de bien représenter les membres de la Caisse.

Elle remercie et félicite Madame Manon Chabot, Madame Sylvie Dufour et Madame Michèle Daigle, pour leur engagement, leurs nombreuses années de services et qui ont pris une retraite bien méritée.

Elle remercie également Patricia Dompierre, présidente, pour son grand soutien et lui cède la parole pour le mot de la fin.

Madame Dompierre conclut ce point en confirmant que, quelle que soit la situation des membres, peu importe l'ampleur de leurs défis, les 70 employés de la caisse et les administrateurs sont présents et engagés à leurs côtés.

En terminant, elle remercie les 20 893 membres pour leur fidélité. C'est en travaillant toujours dans leur intérêt que la Caisse continuera à se montrer digne de leur confiance.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Pour donner suite au rapport déposé au Conseil d'administration de janvier 2025, madame Dompierre confirme que le bilan de la surveillance relative aux 3 règles de déontologie est conforme :

- Il n'y a eu aucune situation de conflits d'intérêts
- Il n'y a eu aucune dérogation des dépôts et des prêts accordés aux personnes intéressées
 - * Il n'y a eu aucun contrat de fournitures ou de services, accordé par la Caisse à des personnes visées par le Code

3.3 Rapport financier

Madame Thibault remercie les membres de choisir la Caisse, leur coopérative financière, pour l'ensemble de leurs besoins financiers. Cela permet à la Caisse de faire la différence dans son rôle d'éducation financière et d'être en mesure d'appuyer de beaux projets structurants dans la communauté.

Une capsule vidéo est présentée portant sur les résultats financiers du Mouvement Desjardins et suivie du rapport annuel de la Caisse.

Rapport annuel de la Caisse Desjardins Vallée de la Matapédia.

Bilan

(en milliers de dollars canadiens)	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
ACTIF		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	54 325 \$	13 170 \$
Placement dans le fonds de liquidité sous gestion	15 306	38 331
Dépôts auprès de la Fédération	167 016	155 200
Prêts		
Hypothécaires résidentiels	301 670	301 081
À la consommation et autres prêts aux particuliers	22 542	24 257
Aux entreprises et aux gouvernements	117 745	118 092
	441 957	443 430
Provision pour pertes de crédit	755	652
	441 202	442 778
Placements dans la Fédération	30 541	30 541
Autres actifs		
Instruments financiers dérivés	14 590	17 833
Immobilisations corporelles	3 972	2 635
Actifs nets au titre des régimes à prestations définies	533	—
Autres	8 308	4 617
	27 403	25 085
TOTAL DE L'ACTIF	735 793 \$	705 105 \$
PASSIF ET AVOIR		
PASSIF		
Dépôts		
Particuliers	471 699 \$	453 376 \$
Entreprises et gouvernements	154 200	145 435
	625 899	598 811
Autres passifs		
Instruments financiers dérivés	866	7 556
Passifs nets au titre des régimes à prestations définies	1 803	1 947
Autres	10 613	6 553
	13 282	16 056
TOTAL DU PASSIF	639 181	614 867
AVOIR		
Capital social	100	101
Excédents à répartir	5 241	3 433
Réserves	91 271	86 704
TOTAL DE L'AVOIR	96 612	90 238
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR	735 793 \$	705 105 \$

État du résultat

Pour les exercices terminés le 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)	2024	2023
Revenu d'intérêts	42 792 \$	24 357 \$
Frais d'intérêts	26 819	9 643
REVENU NET D'INTÉRÊTS	15 973	14 714
Autres revenus	5 308	4 914
REVENUS D'OPÉRATION	21 281	19 628
Dotation à la provision pour pertes de crédit	193	20
FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS		
Salaires et avantages sociaux	4 924	5 208
Frais d'occupation	584	760
Autres	1 358	1 113
	6 866	7 081
EXCÉDENTS D'OPÉRATION	14 222	12 527
Revenus liés à la juste valeur des instruments financiers dérivés	1 162	1 883
Cotisation aux composantes Mouvement et frais afférents	(6 776)	(6 857)
Frais relatifs à l'aide au développement du milieu	(308)	(312)
EXCÉDENTS AVANT IMPÔTS ET RISTOURNES AUX MEMBRES	8 300	7 241
Impôts sur les excédents	1 404	1 532
EXCÉDENTS AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES	6 896	5 709
Ristournes aux membres	1 292	1 227
Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres	(334)	(325)
EXCÉDENTS NETS DE L'EXERCICE APRÈS RISTOURNES AUX MEMBRES	5 938 \$	4 807 \$

État des variations de l'avoir

Pour les exercices terminés le 31 décembre

	Réserves									
	Capital social	Excédents à répartir	Réserve plus-value (instruments financiers dérivés)	Réserve plus-value (régimes d'avantages du personnel)	Réserve générale	Réserve pour ristournes éventuelles	Fonds d'aide au développement du milieu	Total des réserves	Total de l'avoir	
(en milliers de dollars canadiens)										
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2022	101 \$	32 725 \$	(969) \$	(944) \$	49 138 \$	5 300 \$	784 \$	53 309 \$	86 135 \$	
Affectation aux réserves adoptée par les membres lors de l'assemblée générale	—	(32 725)	—	—	26 936	5 652	137	32 725	—	
Ajustement net relatif aux ristournes aux membres	—	—	—	—	4	—	—	4	4	
Solde après répartition	101	—	(969)	(944)	76 078	10 952	921	86 038	86 139	
Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres	—	4 807	—	—	—	—	—	—	4 807	
Autres éléments du résultat global de l'exercice	—	(704)	—	—	—	—	—	—	(704)	
Virement réglementaire	—	(899)	1 453	(554)	—	—	—	899	—	
Sommes nettes utilisées au cours de l'exercice	—	233	—	—	—	—	(233)	(233)	—	
Ajustement net relatif aux ristournes aux membres	—	(4)	—	—	—	—	—	—	(4)	
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2023	101 \$	3 433 \$	484 \$	(1 498) \$	76 078 \$	10 952 \$	688 \$	86 704 \$	90 238 \$	
Affectation aux réserves adoptée par les membres lors de l'assemblée générale	—	(3 433)	—	—	3 258	—	175	3 433	—	
Ajustement net relatif aux ristournes aux membres	—	—	—	—	1	—	—	1	1	
Solde après répartition	101	—	484	(1 498)	79 337	10 952	863	90 138	90 239	
Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres	—	5 938	—	—	—	—	—	—	5 938	
Autres éléments du résultat global de l'exercice	—	437	—	—	—	—	—	—	437	
Virement réglementaire	—	(1 362)	858	504	—	—	—	1 362	—	
Sommes nettes utilisées au cours de l'exercice	—	229	—	—	—	—	(229)	(229)	—	
Autre variation nette du capital social	(1)	—	—	—	—	—	—	—	(1)	
Ajustement net relatif aux ristournes aux membres	—	(1)	—	—	—	—	—	—	(1)	
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2024	100 \$	5 241 \$	1 342 \$	(994) \$	79 337 \$	10 952 \$	634 \$	91 271 \$	96 612 \$	

Il n'y a pas questions ou commentaires relativement à la présentation du rapport financier.

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Monsieur William Guérette présente le rapport. Il informe qu'une somme de 451 877 \$ a été versée en 2024 en Fonds d'aide au développement du milieu et en dons & commandites dans divers projets ou activités dans la communauté, grâce à notre plan d'engagement ainsi que de notre politique d'investissement.

Une somme de 144 207 \$ a été répartie en dons & commandites de la façon suivante :

- 20 941 \$ dans le volet Éducation
- 26 773 \$ dans le volet Santé et saines habitudes de vie
- 40 519 \$ dans le volet Culture
- 32 299 \$ dans le volet Développement économique, emploi et entrepreneuriat
- 23 207 \$ dans le volet Engagement social et humanitaire
- 469 \$ dans le volet Développement des affaires

Dans la collectivité par le biais du FADM, c'est une somme de 307 670 \$ qui a été répartie de la façon suivante :

- 31 164 \$ dans le volet Éducation
- 173 263 \$ dans le volet Santé et saines habitudes de vie
- 2 980 \$ dans le volet Culture
- 63 545 \$ dans le volet Développement économique, emploi et entrepreneuriat
- 36 717 \$ dans le volet Engagement social et humanitaire

Voici, en exemple, quelques priorités d'investissements en 2024:

- **Maison des jeunes d'Amqui – Terrain de volleyball de plage**
- **MRC de la Matapédia – Station de lavage et guérite des lacs**
- **Musée de la Matamajaw – Parcours jeunesse**

Cette année, dans le cadre d'un exercice triennal, le conseil d'administration de la Caisse a adopté un nouveau Plan d'engagement et de proximité auprès des membres et de la communauté. Ainsi, elle souhaite donner une vision de son engagement dans le milieu et de l'implication de la Caisse et des membres du conseil d'administration.

Le nouveau Plan d'engagement et de proximité a permis de réévaluer ses priorités d'investissement pour s'assurer que l'engagement de la Caisse se traduise par des actions cohérentes avec les besoins des membres et des partenaires de la communauté.

La Caisse tient d'ailleurs à remercier tous ses membres et partenaires du milieu qui ont participé aux diverses consultations. C'est, entre autres, grâce à cette participation qu'elle peut mieux comprendre les besoins et les attentes et ainsi soutenir les initiatives qui sont chères aux membres et clients.

Les priorités d'investissement sont donc spécifiques à notre Caisse et représentent des enjeux socioéconomiques de notre communauté.

Elle tient aussi à rappeler que la Caisse possède une politique de contribution. Rendue publique sur le site Internet de la Caisse, cette politique vise à assurer la transparence avec les membres et partenaires de l'utilisation qui est faite du FADM, des dons et des commandites. Elle présente ses priorités d'investissement pour aider les promoteurs et demandeurs à connaître le type de projets attendus par la Caisse ainsi que le processus de réception et d'analyse des projets.

Son engagement se poursuit grâce à une multitude d'initiatives : Fabrique à projets, le programme Mes finances, Mes choix, Aléa, La Ruche, et la Caisse scolaire.

À l'aide de deux exemples concrets, Monsieur Guérette, explique un peu plus en détail le rôle de La Caisse scolaire et de La Ruche.

Il poursuit avec les Bourses Desjardins. Engagés envers la persévérance scolaire et la réussite, le Mouvement Desjardins a versé plusieurs bourses pour encourager des étudiants des niveaux professionnel, collégial et universitaire à poursuivre leurs études, dont à quatre (4) membres de notre caisse.

Ajoutons avec grande fierté que par l'entremise de son programme de bourses d'études, la Caisse a offert un coup de pouce financier d'une valeur totale de 12 500 \$ qui a été remis à 25 jeunes membres, une façon de saluer leur persévérance scolaire.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a pas questions ou commentaires relativement à la présentation des engagements de la Caisse dans son milieu.

5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

Madame Dompierre présente la recommandation du conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels (ristournes).

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS

	EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres	6 896
Virements réglementaires et autres ajustements	(696)
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	(1 362)
• Autres éléments du résultat	437
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	229
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	0
Solde des excédents à répartir	6 200
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM	(1 134)
• Ristourne	(1 293)
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	334
• Affectation au FADM	(175)
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	0
Affectation à la réserve générale	(5 066)
Solde des excédents à répartir	0

FADM
Fonds d'aide au
développement
du milieu

RRE
Réserve pour
ristournes
éventuelles

¹ L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.

Proposition de versement

POUR L'ANNÉE 2024

1 467 076 \$

**FONDS
D'AIDE AU
DÉVELOPPEMENT
DU MILIEU**
175 000 \$

**RISTOURNES
AUX
MEMBRES**
1 292 076 \$

PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS & ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
Comptes		166
Épargne et placements		167
Fonds	0,56 \$	41
Prêts et marges de crédit		267
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	229
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ²	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	94
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$ ³	288
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions	41
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		1 292

¹ Soumise au vote
lors de l'assemblée.

² Taux établis par la Fédération
des caisses Desjardins du Québec.

³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres
remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Adoption de la répartition des excédents annuels :

La recommandation est dûment faite et appuyée.

Il n'y a aucune question ou commentaire.

Cette proposition de l'assemblée, recommandée par le Conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels, sera soumise au vote après les présentations et discussions de ce soir. Le vote sera ouvert aux membres pour les 4 prochains jours.

5.2 Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

Pour la période d'élection, un président et un secrétaire doivent être nommés. Madame Patricia Dompierre est nommée présidente d'élection et Mme Lise Bergeron est nommée secrétaire d'élection.

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

Madame Lise Bergeron présente le rapport en vue de l'élection des membres du conseil d'administration. Elle informe que l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours à partir du 20 janvier 2025 par divers canaux d'information (établissement, journal local, affichage dynamique, radio, etc.).

Cette année 5 postes sont à combler.

Madame Bergeron présente les critères du conseil d'administration afin d'enrichir son profil collectif. Ceux-ci sont disponibles sur le site de la Caisse et étaient disponibles pour consultation sur l'avis de candidatures.

À la suite de l'appel d'offres, nous avons reçu 5 candidatures qui répondent aux conditions et qualités requises par la loi, le règlement intérieur et le code de déontologie de Desjardins.

Un document de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la Caisse et est disponible sur demande.

5.2.3 Présentation des personnes candidates

Les candidatures reçues pour les postes universels sont :

Madame Maude Gagnon
Monsieur Martin Grenon
Monsieur Tommy Guénard
Monsieur Robert Horman
Madame Nicolas Ouellet-Michaud

Afin de permettre à l'assemblée de mieux connaître les personnes candidates, celles-ci viennent à tour de rôle faire une allocution.

5.2.4 Élection par acclamation

Comme le nombre de candidatures est égal au nombre de postes à combler, les candidats suivants sont élus par acclamation :

Madame Maude Gagnon
Monsieur Martin Grenon
Monsieur Tommy Guénard
Monsieur Robert Horman
Madame Nicolas Ouellet-Michaud

On félicite les nouveaux élus.

Pour 2024, Madame Dompierre souligne le départ de Martin Bérubé et le remercie pour ses 10 années de dévouement au sein du conseil d'administration. Son départ marque la fin d'une décennie d'engagement précieux.

L'AGA 2025 marque également le départ de l'administrateur, Daniel Charest. Elle le remercie pour ses 6 ans d'engagement et d'implication avec la Caisse.

5.3 PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE EN DIFFÉRÉ ET L'ANNONCE DES RÉSULTATS

Charles-Antoine donne des précisions sur l'exercice du vote sur les propositions de partage des excédents.

Il rappelle que les membres auront à voter sur les éléments suivants :

1. La répartition des excédents annuels (ristournes)
2. Le versement des ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, le versement d'une somme au FADM et les taux de ristournes

Il rappelle que seuls les membres de plein droit admis depuis 90 jours et plus pourront voter.

Il informe que la réécoute de l'assemblée sera disponible dans AccèsD sur le site internet de la Caisse. Toute la documentation de référence est également disponible sur le site internet ou sur demande auprès de la Caisse.

Dès la fin de la présentation de ce soir, la période de votation sera ouverte pour les quatre prochains jours. Il sera possible pour les membres de voter jusqu'au 18 avril 2025, à 23 h 59.

Advenant un vote négatif, les membres seront alors invités à participer à une autre date pour une rencontre afin que de nouveaux scénarios soient proposés pour une nouvelle période de votation.

TIRAGES

Prix de présence

On procède au tirage de 2 barils récupérateurs d'eau dont 1 sera pour les membres présents en salle à Amqui et 1 pour les membres présents à Matapédia.

Prix de présence Organismes

Charles-Antoine procède au tirage de 2 bourses de 500 \$ pour les OSBL. Pour ce concours, les OSBL devaient s'inscrire avec un minimum de 3 de ses membres et être présents à l'assemblée.

Les gagnants des 2 bourses sont :

- La Jeunathèque d'Amqui Inc.
- Gare Patrimoniale de Sayabec

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

Madame Dompierre remercie les membres présents pour leur participation et les invite au foyer de la salle de spectacle afin de profiter de l'occasion pour échanger avec les administrateurs et les employés.

7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Pour donner suite à la période de votation, il y a eu 487 membres qui ont voté.
Pour le volet de la répartition des excédents, le pourcentage est favorable à 95,92 %.

La levée de l'assemblée a lieu le 22 avril 2025 à 11h58.